



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.33
30 mai 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 26 MAI 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) concernant d'apparentes violations de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 4 et le 6 mai 1995, il semble que 86 vols d'aéronefs à voilure fixe ou tournante aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'applique pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) ou de ceux qui ont été approuvés par la FORPRONU conformément au paragraphe 2 de cette résolution. On trouvera à l'annexe à la présente note des précisions sur l'itinéraire de ces vols au cours de la période sur laquelle porte le rapport.

Le nombre total des violations apparentes s'établit à présent à 4 979.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies

(4-6 mai 1995)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4915	4 mai	00 h 14	00 h 19	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un hélicoptère suspect qui volait à 33 kilomètres au nord de Bihac et qui a disparu des écrans radar à 18 kilomètres au nord-ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Sud Basse Faible
4916	4 mai	00 h 48	01 h 33	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un hélicoptère suspect qui volait à 17 kilomètres au nord-ouest de Bihac et qui a atterri à 8 kilomètres au sud de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont les parties au conflit se disputent le contrôle.	Sud Basse Faible
4917	4 mai	07 h 24	07 h 29	Le personnel de la FORPRONU a observé à quatre reprises un hélicoptère Mi-17 bleu et blanc et marqué d'une croix rouge qui décollait de Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4918	4 mai	09 h 07	09 h 12		
4919	4 mai	11 h 46	11 h 51		
4920	4 mai	16 h 12	16 h 17		
4921	4 mai	07 h 33	13 h 33	Un hélicoptère des Serbes de Bosnie effectuant un vol d'évacuation sanitaire approuvé de Pale à Belgrade a commis une violation en transportant un passager non autorisé et en atterrissant dans un endroit non autorisé. L'appareil transportait aussi une cargaison non autorisée. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Non disponible
4922	4 mai	07 h 24	07 h 27	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui survolait la région de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4923	4 mai	07 h 45	07 h 48	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui a atterri à Jablanica d'où il a redécollé à deux reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible
4924	4 mai	07 h 50	07 h 55		
4925	4 mai	13 h 08	13 h 12		
4926	4 mai	13 h 13	13 h 18		
4927	4 mai	08 h 54	08 h 57	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 vert qui survolait Prozor. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
4928	4 mai	08 h 55	09 h 00	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge atterrissant dans la région de Tarcin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
4929	4 mai	10 h 55	11 h 00	Le personnel de la FORPRONU a observé à quatre reprises un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge atterrissant à Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4930	4 mai	12 h 45	12 h 50		
4931	4 mai	15 h 04	15 h 09		
4932	4 mai	15 h 57	16 h 02		
4933	4 mai	12 h 28	12 h 33	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-8 vert qui survolait Gornji-Vakuf. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Sud Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4934	4 mai	15 h 00	15 h 19	Le personnel de la FORPRONU a repéré, à 4 kilomètres au sud de Sarajevo, une piste supposée être celle d'un hélicoptère, qui a disparu à 15 kilomètres au sud de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
4935	4 mai	15 h 50	15 h 58	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont établi un contact radar avec un hélicoptère inconnu qui volait à 14 kilomètres au sud-ouest de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Inconnue Inconnue Faible
4936	4 mai	16 h 24	16 h 32	Des avions AWACS ont établi un contact radar avec un hélicoptère suspect qui volait à 15 kilomètres au sud-est de Prozor et qui a atterri à 6 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4937	4 mai	17 h 12	17 h 20	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont établi un contact radar et visuel avec un hélicoptère blanc qui volait à 24 kilomètres au sud-ouest de Tarcin et qui a atterri à 27 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-est Moyenne Inconnue
4938	4 mai	17 h 26	17 h 44	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont établi un contact radar avec un aéronef inconnu qui volait à 27 kilomètres au sud-est de Tarcin et qui a disparu des écrans radar à 13 kilomètres au sud-est de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-ouest Moyenne Faible
4939	5 mai	05 h 15	05 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé à quatre reprises un hélicoptère blanc et bleu survolant Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4940		09 h 28	09 h 30		
4941		10 h 20	10 h 25		
4942		16 h 02	16 h 04		
4943	5 mai	05 h 40	05 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu atterrissant à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4944	5 mai	05 h 47	05 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé à quatre reprises un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge décollant de Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4945		07 h 36	07 h 38		
4946		07 h 51	07 h 52		
4947		16 h 02	16 h 04		
4948-4955	5 mai	07 h 00	14 h 40	Le personnel de la FORPRONU a observé à huit reprises un hélicoptère Mi-8 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui survolait ses positions, à 17 kilomètres au sud-est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est/ouest Basse Faible
4956	5 mai	08 h 26	08 h 36	Des avions AWACS ont repéré au radar, à 37 kilomètres au nord-est de Split, une piste supposée être celle d'un hélicoptère, qui a ensuite disparu au-dessus de la ville. Ce vol non autorisé a débuté dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
4957	5 mai	08 h 40	08 h 41	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui atterrissait à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4958	5 mai	09 h 10	09 h 15	Le personnel de la FORPRONU a observé à trois reprises un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu qui décollait de Tarcin. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variable Basse Faible
4959		09 h 28	09 h 30		
4960		10 h 19	10 h 22		

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4961	5 mai	13 h 00	13 h 19	Le personnel de la FORPRONU a repéré, à 5 kilomètres au sud de Sarajevo, une piste supposée être celle d'un hélicoptère, qui a ensuite disparu à 20 kilomètres au sud de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Inconnue Faible
4962	5 mai	17 h 10	17 h 13	Des avions AWACS ont repéré au radar, à 25 kilomètres au sud-ouest de Tuzla, une piste supposée être celle d'un hélicoptère, qui a ensuite disparu à 15 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Inconnue Faible
4963	5 mai	17 h 47	17 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé un avion monomoteur léger à voilure haute qui survolait ses positions à Sarajevo. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Sud-ouest Basse Faible
4964- 4965	5 mai	18 h 02	18 h 04	Le personnel de la FORPRONU a observé trois hélicoptères Mi-17 blancs et bleus et marqués d'une croix rouge qui atterrirent à Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
4967 4968 4969	5 mai	19 h 03 19 h 32 19 h 55	19 h 05 19 h 35 19 h 57	Le personnel de la FORPRONU a observé à trois reprises un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui survolait Vitez. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Variable Basse Faible
4970	6 mai	00 h 42	00 h 46	Des avions AWACS ont repéré au radar une piste à 20 kilomètres au nord de Bihac. Après avoir traversé la frontière, elle a disparu à 55 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Ouest Basse Faible
4971	6 mai	07 h 01	07 h 05	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu qui décollait de Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4972 4973 4974	6 mai	07 h 00 10 h 30 15 h 10	7 h 02 10 h 32 15 h 12	Le personnel de la FORPRONU a observé à trois reprises un hélicoptère blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui survolait ses positions à proximité de Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variable Basse Faible
4975	6 mai	07 h 46	07 h 51	Des avions AWACS ont repéré au radar une piste, à 5 kilomètres au nord-est de Tomaslavgrad, qui a disparu à 1 kilomètre au nord de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Est Basse Faible
4976	6 mai	08 h 26	08 h 31	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 45 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Banja Luka, qui a disparu à 40 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-est Basse Faible
4977	6 mai	08 h 23	08 h 25	Des avions AWACS et un chasseur de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 35 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Banja Luka, qui a disparu à 45 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Basse Faible
4978	6 mai	09 h 50	10 h 02	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 5 kilomètres à l'ouest de Tomaslavgrad, qui a disparu à 10 kilomètres à l'ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
4979 4980	6 mai	12 h 16 17 h 04	12 h 20 17 h 06	Le personnel de la FORPRONU a observé à deux reprises un hélicoptère Mi-17 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui atterrirent à Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Atterrissage Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4981 4982 4983 4984 4985 4986	6 mai	13 h 20 13 h 45 14 h 35 14 h 40 15 h 25 15 h 45	13 h 22 13 h 47 14 h 37 14 h 42 15 h 27 15 h 47	Le personnel de la FORPRONU a observé à six reprises un hélicoptère Mi-8 blanc et bleu et marqué d'une croix rouge qui survolait ses positions, à 17 kilomètres au sud-est de Konjic. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est-ouest Basse Faible
4987	6 mai	08 h 44	08 h 46	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 vert et marqué d'une croix rouge survolant ses positions à 25 kilomètres au sud-ouest de Jablanica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord Basse Faible
4988	6 mai	09 h 10	09 h 12	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 gris et marqué d'une croix rouge survolant ses positions à Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
4989	6 mai	09 h 57	09 h 59	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 5 kilomètres au sud-est de Tomislavgrad. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Basse Faible
4990	6 mai	11 h 04	11 h 06	Des avions AWACS et des chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 30 kilomètres à l'est de Knin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Nord Basse Faible
4991 4992	6 mai	12 h 20	12 h 36	Des avions AWACS et la chasse de l'OTAN ont repéré au radar deux pistes, au-dessus de Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
4993	6 mai	12 h 48	12 h 50	Des avions AWACS et les chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 10 kilomètres au nord-ouest de Banja Luka, qui a disparu à 20 kilomètres plus au nord. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord Basse Faible
4994	6 mai	12 h 55	12 h 57	Des avions AWACS et les chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 40 kilomètres à l'est d'Udbina. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Inconnue Basse Faible
4995	6 mai	13 h 05	13 h 07	Des avions AWACS et les chasseurs de l'OTAN ont repéré au radar une piste, à 5 kilomètres à l'ouest de Tomislavgrad, qui a disparu à 10 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Basse Faible
4996	6 mai	13 h 10	13 h 12	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 25 kilomètres au nord-ouest de Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Inconnue Faible
4997	6 mai	15 h 09	15 h 11	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc survolant ses positions à 1 kilomètre à l'ouest de Travnik. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
4998	6 mai	15 h 14	15 h 16	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère Mi-17 bleu et gris volant au sud de Jablanica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Atterrissage Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
4999	6 mai	18 h 08	18 h 32	D'après des renseignements communiqués au personnel de la FORPRONU, une piste a été observée à 5 kilomètres au sud-est de Topusko; elle a traversé la frontière et s'est évanouie à 5 kilomètres au nord-est de Cazin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Sud Inconnue Faible
5000	6 mai	18 h 15	18 h 55	D'après des renseignements communiqués au personnel de la FORPRONU, une piste a été observée à 63 kilomètres au nord-est de Split; elle a traversé la frontière et s'est évanouie à 54 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud Inconnue Faible
5001	6 mai	18 h 55	19 h 16	D'après des renseignements communiqués au personnel de la FORPRONU, une piste a été observée à 8 kilomètres au sud-est de Topusko; elle a traversé la frontière et s'est évanouie à 10 kilomètres au nord-est de Cazin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone dont le contrôle est contesté.	Sud Inconnue Faible